

**Arrêté du 19 décembre 2017 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional
de la cour d'appel de Bourges
NOR : JUSB1800005A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de M. Michael GUEZET, secrétaire administratif, en sa qualité de régisseur titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

Article 2

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de M. Thibault FLEURIAU, greffier, en sa qualité de régisseur suppléant au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

Article 3

M. Thibault FLEURIAU, greffier, est, à compter de la date de passation des comptes, nommé régisseur titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

Article 4

Mme Anne-Marie GRZESIUK, secrétaire administrative, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

Article 5

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bourges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 19 décembre 2017.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Catherine BOUDON